



## **CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES**

### **DISSOLUTION CLOTURE D'UNE SOCIETE**

#### **I. Dissolution**

**Formulaire** : 1 formulaire "M2" à télécharger sur le site « [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) »

Pièces à joindre :

- 2 exemplaires du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant décidé la dissolution et la nomination du liquidateur, enregistrés
- publication légale de l'avis de dissolution ou texte de la demande de publication avec cachet du journal et date de parution
- *observation : si le liquidateur est une autre personne que le gérant, joindre copie de sa pièce d'identité en cours de validité et déclaration de non condamnation pénale avec filiation*

⇒ mandat ou pouvoir si nécessaire

Droits à verser (par chèque) :

- **200,14 € à l'ordre du Trésor Public pour RCS de Strasbourg (ou Tribunal d'Instance pour RCS de Colmar et RCS de Saverne)**



*Pour les sociétés unipersonnelles (EURL, SASU) dont l'associé unique personne physique assume personnellement la gérance ou la présidence : **89,54 €***

#### **II. Clôture de liquidation**

**Formulaire** : 1 formulaire "M4" à télécharger sur le site « [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) »

Pièces à joindre :

- retourner la carte d'identification originale de la Chambre de Métiers d'Alsace
- 2 exemplaires du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant constaté la clôture (enregistrés aux impôts s'il y a bénéfice), signés par le liquidateur
- 2 exemplaires des comptes définitifs établis par le liquidateur
- publication légale de l'avis de clôture ou texte de la demande de publication avec cachet du journal et date de parution (le même journal que celui de la dissolution)



## **Chambre de Métiers d'Alsace**

⇒ mandat ou pouvoir si nécessaire

Droits à verser (par chèque) :

- **15.23 € à l'ordre du Trésor Public pour RCS de Strasbourg (ou Tribunal d'Instance pour RCS de Colmar et RCS de Saverne)**

### **PRESTATION COMPLEMENTAIRE DU C.F.E**

Prestations complémentaires facultatives d'assistance à la formalité :

- **Sur rendez-vous : 40 € par chèque à l'ordre de la CMA**
- **Par dépôt de dossier ou envoi postal : 30 € à l'ordre de la CMA**

Pour bénéficier de l'assistance administrative, veuillez joindre le formulaire dûment complété et signé ci-dessous.

#### **CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE**

Section du Bas-Rhin – 30, Avenue de l'Europe – BP 10011 SCHILTIGHEIM – 67013 STRASBOURG Cedex Tél. : 03.88.19.79.79.

Section de Colmar – 13, Avenue de la République – BP 20609 – 68009 COLMAR Cedex Tél. : 03.89.20.84.60

Section de Mulhouse – 12, Boulevard de l'Europe – BP 3007 – 68061 MULHOUSE Cedex Tél. : 03.89.46.89.16



## Chambre de Métiers d'Alsace

### SERVICE D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Je soussigné(e) : .....

souhaite bénéficier du service d'assistance administrative dans le cadre du traitement de mon dossier de formalités par le Centre de formalités des entreprises (CFE) :

#### **Sur rendez-vous :**

- Dossier complété sur place, accompagnement personnalisé et suivi de la formalité

Immatriculation : 55 €

Modification : 40 €

#### **Par dépôt ou envoi postal :**

- Dossier constitué par mes soins
- Prise de contact par un agent du CFE pour un accompagnement et un suivi personnalisé de mon dossier

Immatriculation : 45 €

Modification : 30 €

#### **Les coordonnées :**

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Qualité : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Date et signature

#### **CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE**

Section du Bas-Rhin – 30, Avenue de l'Europe – BP 10011 SCHILTIGHEIM – 67013 STRASBOURG Cedex Tél. : 03.88.19.79.79.

Section de Colmar – 13, Avenue de la République – BP 20609 – 68009 COLMAR Cedex Tél. : 03.89.20.84.60

Section de Mulhouse – 12, Boulevard de l'Europe – BP 3007 – 68061 MULHOUSE Cedex Tél. : 03.89.46.89.16